2026 | 031

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le 24/09/2026
ID : 039-213900392-20260917-2026_D031-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
JURA

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA BARRE

Séance du 22 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	10

Date d'affichage
24/09/2026

Date de la convocation
17/09/2026

OBJET de la DELIBERATION

L'an deux mil **deux mil vingt six, le vingt deux septembre** à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.
Sous la présidence de Monsieur Frédéric PAILLARD, Maire

Présents : **Claude BAYLE, Sylvie BAYLE, Sylvain LHOMME, Vincent MARAUX, Frédéric PAILLARD, Lydia PARGUEY, Alice ROBERT, Maryse SICLET, Fabienne TATIN FROUX, Jérémy ZANOTTI.**
Absent excusé : **Rudy MASRABAYE.**
Secrétaire : **Sylvain LHOMME**

RETRAIT DELIBERATION 018-2026

Vu le courrier de la Sous-Préfecture concernant la délibération de délégations consenties au Maire,

Vu les différents problèmes soulevés à savoir : sur les limites ou conditions fixées dans onze matières et notamment celle concernant les actions en justice, sur le refus de suppléance en cas d'empêchement du Maire et sur une erreur de rédaction quant au bon nombre de présents,

Considérant qu'il convient de retirer la délibération qui, sur un point, est illégale et qu'il convient de la reprendre en définissant correctement les limites ou conditions notamment concernant les actions en justice.

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, :

- retire la délibération 018-2026 du 21 avril 2026.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le/La secrétaire
Sylvain LHOMME

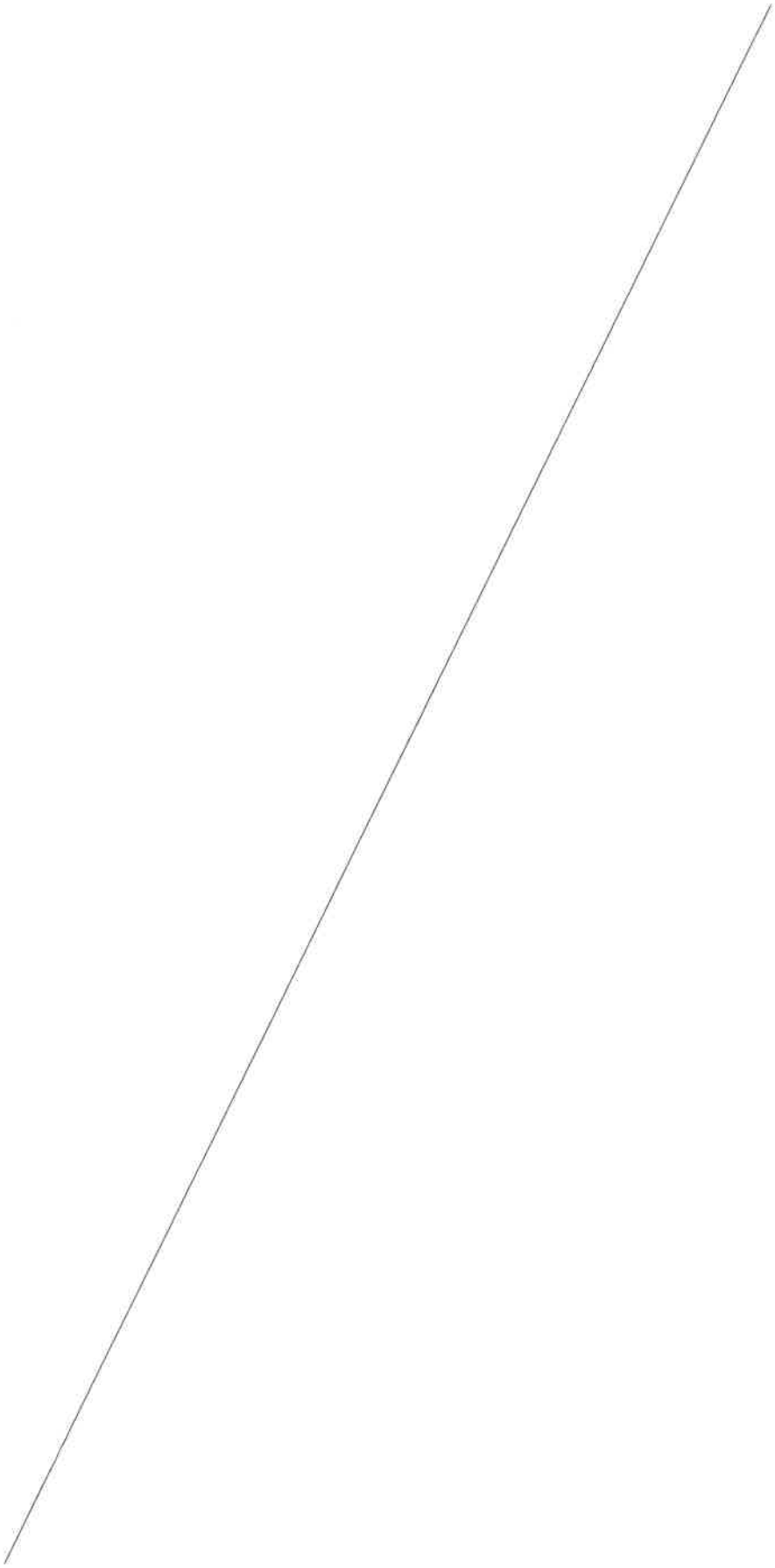
Le Maire
Frédéric PAILLARD

MAIRIE DE LA BARRE R.F. 39700 JURA

- -

2026 | 031

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le 24/09/2026
ID : 039-213900392-20260917-2026_D031-DE



- -